



Politique relative au classement canadien

Date de mise en œuvre : février 1997

Dates de modification : mars 2000 (*N° E.00.15S, N° E.00.16S*), mars 1999 (*N° E99.05S*), novembre 2005 (*N° E.05*)

Le classement canadien annuel compare les performances des meilleurs skieurs à celles des autres compétiteurs de leur groupe d'âge. Lors de la compilation des performances pour la liste de classement, les lignes directrices suivantes sont utilisées :

GÉNÉRAL (S'APPLIQUE À TOUTES LES DISCIPLINES)

1. Seuls les résultats des skieurs détenant une licence de compétition récente de SNPC sont admissibles au classement.
2. La liste de classement sera publiée dans le numéro d'après-saison (automne) du bulletin de l'association.
3. Les organisateurs de tournoi doivent envoyer les résultats (pointage et position) des athlètes de chaque **groupe d'âge**.
4. Les résultats des athlètes admissibles doivent provenir de tournois sanctionnés par SNPC ou par tout autre organisme étranger équivalent.
5. Le classement annuel inclut les résultats pour la période du 1^{er} novembre de l'année précédente au 31 octobre de l'année en cours. Pour être inclus dans la liste de classement de l'année, les résultats et (ou) les fiches de performance dûment remplies doivent être soumis au bureau de SNPC au plus tard à minuit le 31 octobre.
6. Les pointages obtenus dans un autre pays doivent être attestés par le juge en chef du tournoi sur la fiche de performance de SNPC, ou sur un formulaire similaire du pays où le tournoi a eu lieu (p. ex., formulaire ABC). Ces formulaires originaux doivent être envoyés au bureau national de SNPC. Il incombe au skieur de s'assurer que les résultats obtenus à l'étranger soient soumis adéquatement.

COMPÉTITION À TROIS ÉPREUVES

1. Le meilleur résultat individuel obtenu entre le 1^{er} octobre de l'année précédente et le 30 septembre de l'année en cours lors d'un tournoi sanctionné par SNPC (catégorie 1 ou une catégorie supérieure), ou d'un tournoi équivalent sanctionné par une autre fédération nationale de ski nautique, est utilisé. Les résultats et les fiches de performance doivent être soumis au bureau national par le skieur au plus tard le 1^{er} octobre de l'année en cours pour être admissible à la liste de classement.
2. Dans certains cas, les résultats obtenus par des skieurs ayant utilisé des normes techniques différentes de celles spécifiées pour leur groupe d'âge (p. ex., une rampe de 5 ½ pieds au lieu de 5 pieds) peuvent être exclus.
3. Certains skieurs peuvent obtenir un pointage de 0,00 mais être quand même inscrits au classement général. Ceci s'explique par la formule de pointage pour les sauts qui, dans le cas d'un saut inférieur à la moitié de la distance du meilleur pointage, donne un pointage global de 0,00.
4. Dans certains cas, une performance de 1 000 points à une épreuve ne figurera pas au classement général. Ceci s'explique par le fait que le skieur ayant obtenu le meilleur pointage lors de cette épreuve ne s'est pas qualifié pour le classement général. Les skieurs doivent obtenir un certain résultat à chacune des trois épreuves pour figurer au classement général.
5. Dans l'éventualité où il participe à une compétition dans plus d'un groupe d'âge (conformément au règlement 4.2.2 de SNPC), un skieur peut figurer dans la liste de classement de chaque groupe d'âge.
6. Pour se qualifier pour la liste de classement de la catégorie ouverte, les athlètes doivent avoir skié dans la catégorie ouverte (à l'exclusion des championnats canadiens ouverts) et (ou) satisfaire l'exigence de performance minimale telle que stipulée dans le règlement 4.1.2 de SNPC.
7. Pour se qualifier pour la liste de classement général de la catégorie ouverte, les skieurs doivent figurer au classement courant des trois épreuves dans la catégorie ouverte.

PLANCHE



Lors de la compilation des résultats du classement de SNPC, les lignes directrices suivantes s'ajoutent à celles décrites précédemment :

- * Seuls les groupes d'âge reconnus par l'Association mondiale de wakeboard (WWA), ainsi qu'une catégorie ouverte, seront utilisés aux fins de classement national. Si un tournoi sanctionné utilise des catégories autres que les groupes d'âge de la WWA, l'organisateur du tournoi doit convertir les pointages en fonction du classement par groupe d'âge de la WWA.
- * Pour le classement canadien en planche, on utilise le total des cinq meilleurs tournois (pointages) de l'athlète, puis on le classe dans son groupe d'âge.

2. Le classement canadien en planche sera basé sur les points accumulés en fonction de la position lors des tournois sanctionnés ci-dessous durant l'année en cours. Le système de pointage pour les tournois sera le suivant :

Local : Tous les tournois locaux sanctionnés par SNPC

1 ^{re} position	= 5 points
2 ^e position	= 4 points
3 ^e position	= 3 points
4 ^e position	= 2 points
5 ^e position	= 1 point

Provincial/régional : Tous les championnats provinciaux/régionaux sanctionnés par SNPC, ou tous les tournois sanctionnés par SNPC où 50 p. 100 des compétiteurs ou plus proviennent de l'extérieur de la province où le tournoi a lieu.

1 ^{re} position	= 10 points	6 ^e position	= 5 points
2 ^e position	= 9 points	7 ^e position	= 4 points
3 ^e position	= 8 points	8 ^e position	= 3 points
4 ^e position	= 7 points	9 ^e position	= 2 points
5 ^e position	= 6 points	10 ^e position	= 1 point

Championnats canadiens de planche

1 ^{re} position	= 20 points	6 ^e position	= 10 points
2 ^e position	= 18 points	7 ^e position	= 8 points
3 ^e position	= 16 points	8 ^e position	= 6 points
4 ^e position	= 14 points	9 ^e position	= 4 points
5 ^e position	= 12 points	10 ^e position	= 2 points

International : Les tournois suivants (sanctionnés par SNPC ou un organisme équivalent) : championnats du monde, Pro Tour ou coupes du monde, ou n'importe quel tournoi où cinq skieurs ou plus participent à un Pro Tour, ou n'importe quel tournoi où 50 p. 100 des compétiteurs ou plus proviennent de l'extérieur du Canada.

1 ^{re} position	= 30 points	6 ^e position	= 15 points
2 ^e position	= 27 points	7 ^e position	= 12 points
3 ^e position	= 24 points	8 ^e position	= 9 points
4 ^e position	= 21 points	9 ^e position	= 6 points
5 ^e position	= 18 points	10 ^e position	= 3 points